

CHAMPIONNATS DE FRANCE 2009

CHAMPIONNAT DE FRANCE, catégorie moins de 500 km

Sur 5 concours supérieurs à 100 km au choix de l'amateur avec un minimum de 900 km/Prix
Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits
15 amateurs classés

CHAMPIONNAT DE FRANCE, catégorie de plus de 400 km

Sur 3 concours de plus de 400 km au choix de l'amateur avec un **minimum de 1 500 km/Prix**
Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits
15 amateurs classés

CHAMPIONNAT DE FRANCE, catégorie pigeonneaux

Sur 3 concours supérieurs à 100 km au choix de l'amateur
Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits
15 amateurs classés

CHAMPIONNAT DE FRANCE TOUTES CATEGORIES (vase de Sèvres du Président de la République)

Sur 6 concours au choix de l'amateur :

- 2 concours de plus de 500 km
 - 2 concours de moins de 500 km
 - 2 concours de pigeonneaux de l'année
 - Aux 2 premiers classés des 5 premiers inscrits
- 15 amateurs classés

AS PIGEONS FRANÇAIS, Bague en or, Argent, Bronze

- Sur 5 concours au choix de l'amateur de la catégorie – 500 km (minimum 900 km prix)
 - Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie + 400 km (minimum 1 500 km prix)
 - Sur 3 concours au choix de l'amateur dans la catégorie pigeonneaux de l'année
- 10 amateurs classés dans chaque catégorie

CHAMPIONNAT DE FRANCE DEBUTANTS (moins de 3 ans de licence)

Sur 2 concours « pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur aux 2 premiers pigeonneaux tombés
15 amateurs classés

CHAMPIONNAT DE FRANCE FEMININ (à toutes femmes licenciées « F.C.F »)

Sur 2 concours « Pigeonneaux de l'année » au choix de l'amateur aux 2 premiers pigeonneaux tombés
15 amateurs classés

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES (écoles, collèges, lycées...)

Sur 2 concours « pigeonneaux de l'année » au choix, aux 2 premiers pigeonneaux tombés. Tous les établissements récompensés (diplôme et coupe) mais aussi la **mairie** de l'établissement vainqueur.

REGLES GENERALES :

- Résultats obtenus dans des classements 1 prix par 4 sur des concours officiels (Fédéraux et doublages et groupement)
- 3 associations participantes au concours et minimum de 200 pigeons
- Un seul résultat par week-end dans la même catégorie à l'exception des résultats pigeonneaux qui peuvent, également, être retenus pour les championnats « débutants » et « féminin »
- Seuls les résultats de l'**organisateur** du concours sont acceptés. Les doublages sont interdits, sauf les doublages groupement des concours fédéraux.
- Dans les calculs des championnats de France, les classements **tous pigeons** comprenant des jeunes pigeons de l'année ne seront pas pris en compte.

PARTICIPATION : par région = la 1^e région 7 candidats possibles, les autres régions pourront engager 3 candidats

La nouvelle formule pour le calcul du coefficient des championnats et As pigeons est :

$\frac{(\text{Nombre de prix du concours} - \text{la place} + 1) \cdot 100}{\text{Nombre de prix du concours}}$

Le calcul se fait à 2 décimales après l'arrondi, et le coefficient pour le classement est dégressif le premier étant 100,00 au maximum.

Exemple : sur un concours de 400 pigeons donc 100 prix.

Le 1^e = $(100 - 1 + 1) \times 100/100 = 100$ Pts

Le 10^e = $(100 - 10 + 1) \times 100/100 = 91,00$ Pts

sur un concours de 3 000 pigeons donc 750 prix.

Le 10^e = $(750 - 10 + 1) \times 100/750 = 98,80$ Pts

sur un concours de 5 000 pigeons donc 1 250 prix

Le 10^e = $(1\ 250 - 10 + 1) \times 100/1250 = 99,28$ Pts